



REPUBLIQUE
FRANCAISE

N°	03	18.06	24
----	----	-------	----

Département de l'Aube

Arrondissement de
Bar-sur-Aube

Communauté de
Communes de la
Région de Bar sur
Aube

Nombre de
membres dont le
conseil doit être
composé : 50
Nombre de
conseillers en
exercice : 50

Date de
convocation :
12 juin 2024

DELIBERATION

CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit juin à dix-huit heures trente, les Membres du Conseil de communauté, se sont réunis dans le lieu habituel sur la convocation de M. le Président, adressée le 12/06/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : Philippe BORDE, Président.

Etaient présents : ANTOINE Fabrice, AUBRY Michel, BARBIEUX Philippe, BAUDIN Claudine, BERTHIER Patrick, BOCQUET Evelyne, BORDE Philippe, CAILLET Laurence, CRESPIN PAIS DE SOUSA Marie-Agnès, GAGNANT Thomas, GEOFFROY Mikaël, GERARD Valérie, HACKEL Claude, HUBAIL Claudine, JOBERT Didier, LEGER Walter, LORIN Thierry, MADEJ Bernard, MAITRE Pierre-Frédéric, MARY Patrick, NICOLO Denis, PETIOT Claude, PETIT Florence, PICOD Gérard, RENARD Régis, VAN-RYSEGHEM Isabelle, VOILLEQUIN Serge, WOJTYNA Lucienne

Mandat de procuration : DANGIN Anita à BOCQUET Evelyne, DEREPAIS Martine à PICOD Gérard, DEROZIERES Jean-Luc à VOILLEQUIN Serge, GATINOIS Michel à GEOFFROY Mikaël, MARY Pierre à GAGNANT Thomas, MENNETRIER Alain à ANTOINE Fabrice, PETIT Pascale à BAUDIN Claudine, PROVIN Emmanuel à PETIT Florence

Absents : BORDE Odile, CLAYES TAHKBARI Katty, DESCHARMES Michel, DOS SANTOS Marinette, GAUCHER Guillaume, HENQUINBRANT Olivier, INGELAERE Raynald, LELUBRE David, LEMOINE Pascal, NOBLOT Christophe, VAIRELLES Mickaël, VERVISCH Karine, YOT Olivier, PIOT Bernard

Secrétaire de séance : Monsieur LEGER Walter

Membres présents.....28
Absents ayant donné mandat de procuration.....8
Absents.....14
Votants.....36

OBJET : BUSINESS SUD CHAMPAGNE – CONVENTION TERRITOIRE D'INDUSTRIE POUR FINANCEMENT D'UN POSTE CHEF DE PROJET TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Pour : 35	Contre : 0	Abstention : 1	Non participant : 0
	aucun	M. PETIOT Claude	aucun

Rapporteur : Monsieur Philippe BORDE, Président

Monsieur le Président précise que la candidature de la Communauté de Communes a été retenue officiellement aux côtés des territoires de la Communauté d'agglomération de Troyes Champagne Métropole et des Communautés de Communes du Chaourçois-Val d'Armançe, du Pays d'Othe et de Vendeuvre-Soulaines dans le cadre de la phase 2 (2023-2027) du programme « Territoires d'Industrie ».

Ce programme consiste dans :

- Le renforcement des filières industrielles sur les thématiques de la transition écologique et énergétique
- La création d'écosystèmes innovants,
- Le renforcement des compétences pour lever les freins au recrutement et la mobilisation d'un foncier industriel adapté aux enjeux et besoins des industriels et collectivités.

La labellisation « Territoire d'Industrie Sud Champagne » obtenue le 9 novembre 2023 permettra aux cinq EPCI de bénéficier d'un accompagnement financier et d'ingénierie spécifique, avec notamment la mise à disposition d'un chef de projet, de ressources d'ingénierie externe, et des aides à l'investissement, permettant ainsi la réalisation réussie des projets identifiés.

Pour mener à bien ce projet les territoires ont décidé de confier le portage du poste de chargé de mission de cette démarche à l'Agence de développement économique Business Sud Champagne.

Il présente le projet de convention relatif aux modalités d'attribution du versement d'une subvention pour le financement de ce poste de « Chef de projet Territoires d'Industrie » qui est calculée au prorata de la population de chaque territoire comme suit :

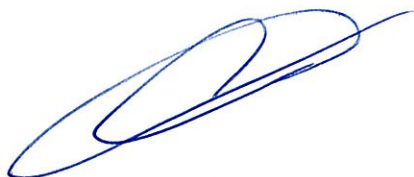
CRITERE	CA TROYES CHAMPAGNE METROPOLE	CC VENDEUVRE- SOULAINES	CC REGION DE BAR- SUR- AUBE	CC DU PAYS D'OTHE	CC DU CHAOURCOIS ET DU VAL D'ARMANCE	Total
Population	174 501	7 532	10 744	7 737	10 389	210 903
% de population	0,827	0,036	0,051	0,037	0,049	
Participation annuelle recalculée au pro rata en €	28 141	1 225	1 735	1 259	1 667	34 028

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, le Conseil de Communauté à la majorité 35 VOIX POUR, 1 ABSTENTION (M. PETIOT)

- **APPROUVE** la convention de financement pour le poste « Chef de projet Territoires d'Industrie » à intervenir avec le GIP Business Sud Champagne pour une durée d'un an renouvelable trois fois telle que présentée en annexe et **AUTORISE** Monsieur le Président à la signer.
- **DECIDE** d'attribuer une subvention annuelle de 1735 € pour le financement du poste susvisé, les crédits étant prévus au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Secrétaire de séance,



Monsieur LEGER Walter

Pour extrait conforme,

Philippe BORDE,

Président.



